

# Programme de Fidélité / Performance



## Article 1 : Objet des Programmes

Le Programme de fidélité – Pôle Mécanique Karting, a pour objectif de récompenser la fidélité des équipes participants aux durées de la saison, l'application de remises progressives, en fonction du nombre de participations validées à l'avance. Ce programme est basé sur l'engagement anticipé des équipes et ne confère aucun avantage sportif.

Le Challenge Performance - Pôle Mécanique Karting, est basé sur un classement interne, récompensant les équipes les plus performantes et régulières sur l'ensemble de la saison.

Compatible Sodi World Series.

## Article 2 : Eligibilité

Les programmes sont ouverts à :

- Toute équipe participant à une ou plusieurs durées de la saison,
- Les équipes inscrites sous un nom identique et constant,
- Les équipes ayant complété les fiches d'inscription officielles.

Les programmes sont attribués par équipe, et non par pilote.

## Article 3 : Durées concernées

Toutes les Durées organisées par la société Pôle Mécanique Karting

- 5H00 du 1er Mars / 5H00 de Noël
- LC CUP 1 et LC CUP 2 (Programme hors championnat)
- 51 ème et 52ème Kart Challenge

## Article 4 : Principe Général Programme de Fidélité

Le principe du Programme de fidélité est le suivant :

Plus le nombre de participations est élevé, plus le taux de remise appliquée augmente. La remise appliquée dépend du nombre du nombre d'engagements validés au moment de l'inscription.

Une équipe peut :

- soit s'engager dès le départ sur plusieurs durées,
- soit augmenter son engagement en cours de saison.

Dans ce cas, le taux de remise évolue uniquement pour les nouvelles inscriptions, sans effet rétroactif.

## Article 5 : Barème de remises

1 Participation : 0%

2 Participations : 5%

3 Participations : 8%

4 Participations : 10 %

5 Participations : 12%

6 Participations : 15% sur l'ensemble des durées de la saison

## Article 6 : Application des remises (principe de non-rétroactivité)

### 1- Principe fondamental

Les remises du Programme de fidélité :

- ne sont pas rétroactives,
- s'appliquent uniquement aux durées ajoutées après validation du nouveau palier.

### 2- Exemple explicatif

- Une équipe s'inscrit initialement à 3 durées
- → elle bénéficie de 8 % de remise sur ces 3 durées.
- En cours de saison, cette même équipe s'inscrit à une 4<sup>e</sup> durée :
- → la 4<sup>e</sup> durée bénéficie de 10 % de remise,
- → les 3 premières durées restent à 8 %.

Aucune régularisation, remboursement ou réajustement ne sera effectué sur les durées déjà payées.

# Programme de Fidélité / Performance



## Article 7 : Conditions de validation de la remise

Pour bénéficier du Programme de fidélité, l'équipe doit impérativement :

- Compléter l'ensemble des fiches d'inscription correspondant aux durées concernées
- S'engager sur le nombre total de participations souhaité dès l'inscription
- Fournir un chèque de caution, destiné à garantir l'engagement de l'équipe

La remise n'est appliquée qu'après validation complète du dossier

## Article 8 : Chèque de caution

- Le chèque de caution est exigé pour valider l'accès au Programme de fidélité.
- Il garantit le respect de l'engagement pris par l'équipe.
- En cas de non-respect de l'engagement (désistement non justifié, annulation tardive), l'organisateur se réserve le droit :
  - d'encaisser tout ou partie du chèque,
  - ou d'annuler les remises accordées.

Les modalités exactes de gestion du chèque de caution sont précisées par l'organisateur.

## Article 9 : Principe général du Challenge Performance

Le Challenge Performance est un classement interne, basé sur les résultats sportifs obtenus par les équipes à chaque endurance.

Il récompense la performance et la régularité sur l'ensemble de la saison.

Toutes les équipes marquent des points dès leur première participation.

## Article 10 : Attribution des points

Les points sont attribués en fonction de la position finale de l'équipe à chaque endurance, dans la limite de 35 équipes maximum par épreuve.

Barème officiel :

Position	Points	Position	Points	Position	Points
1	100	13	60	25	44
2	95	14	58	26	43
3	90	15	56	27	42
4	86	16	54	28	41
5	83	17	52	29	40
6	80	18	51	30	39
7	77	19	50	31	38
8	74	20	49	32	37
9	71	21	48	33	36
10	68	22	47	34	35
11	65	23	46	35	34
12	62	24	45		

# Programme de Fidélité / Performance



## Récompenses – Fin de saison

À l'issue de la saison, les 10 premières équipes du classement final remporteront des lots :

- ① ② ③ Top 3 → lots premium (stage, course auto, baptême pilote)
- 4 à 10 → expériences automobiles / lots partenaires

Lots non monnayables, non échangeables

## Article 11 : Moyen pour départager

Règles importantes

- Points attribués uniquement aux équipes ayant pris le départ
- Classement mis à jour après validation officielle des résultats
- En cas d'égalité :

1 : plus grand nombre de participations

2 : meilleure position sur la dernière endurance

3 : meilleure position moyenne sur la saison

## Article 12 : Absence d'avantage Sportif

Le Programme de fidélité n'accorde :

- Aucun avantage en piste,
- Aucune modification de poids,
- Aucune priorité sportive,
- Aucun temps bonus ou faveur réglementaire.

L'équité sportive entre les équipes est strictement respectée.

## Article 13 : Cas particuliers

Toute situation non prévue par le présent règlement sera tranchée par l'organisateur, sans possibilité de contestation.

## Article 14 : Acceptation du règlement

La participation au Programme de fidélité implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, sans réserve.